

PANEL SOCIO-ECONOMIQUE
"Liewen Zu Lëtzebuerg"

Document PSELL n° 64

octobre 1994

Série 'Mode de vie des ménages'

5

1985 - 1991

**L'endettement au Luxembourg
Diffusion et Concentration**

Bernard Gailly

**CEPS/Instead
WALFERDANGE
Grand-Duché de Luxembourg**

1994

LE PSELL: Caractéristiques techniques

Le Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg" a débuté en 1985. Il observe chaque année un échantillon représentatif des personnes et des ménages résidents au Luxembourg et attachés au régime de sécurité sociale ou de protection sociale du pays. En 1985, 6110 personnes appartenant à 2012 ménages ont été observées. Chaque année ces mêmes personnes sont interviewées. De nouvelles personnes entrent et d'autres sortent de l'échantillon: elles reproduisent spontanément l'évolution démographique du pays. La comparaison avec des études officielles montre que seuls les nouveaux immigrés sont légèrement sous-représentés.

L'échantillon est probabiliste, aléatoire simple et corrigé des biais de non-réponse. Les réponses aux questions sont données soit par l'individu intéressé (env. 46%) soit par les parents ou le conjoint de la personne intéressée (env. 47%). Il arrive qu'une autre personne réponde: l'enquête évite les questions auxquelles les répondants substitués pourraient avoir des difficultés de répondre valablement. Les documents relatifs à la gestion annuelle de l'échantillon sont disponibles sur simple demande.

Document produit par le :

CEPS/Instead

**CENTRE D'ETUDES DE POPULATIONS, DE PAUVRETE
ET DE POLITIQUES SOCIO-ECONOMIQUES**

B.P. 65, L-Walferdange
tél. (352) 33 32 33-1 - Fax. 33 32 27 05

Président: Gaston Schaber

ISBN 2-87987-028-3 1994

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1. EVOLUTION DU CONTEXTE ECONOMIQUE DEPUIS 1985	5
1.1 Les dépenses de consommation	5
1.2 Les dépenses de logement	5
2. LA PROPENSION A S'ENDETTER	7
3. LES TAUX D'ENDETTEMENT	8
3.1 Le taux d'endettement des ménages endettés aurait plutôt diminué	8
3.2 Qui est le plus endetté?	9
4. LE RISQUE DE SURENDETTEMENT	10
SYNTHESE	12
ANNEXE STATISTIQUE	13

1985 - 1991 L'endettement au Luxembourg

Diffusion et concentrations

INTRODUCTION

L'état de l'endettement au Luxembourg sera présenté ici essentiellement sous ses aspects socio-économiques. Contrairement à ce que l'on trouve généralement sur ce sujet, ce ne sont pas uniquement des informations à caractère « macro-économique » agrégées au niveau du pays qui seront présentées. Ce seront aussi et surtout des informations recueillies directement auprès d'un échantillon représentatif des ménages résidents au Luxembourg qui seront analysées. L'utilité de ce niveau d'observation apparaîtra clairement. On verra qu'il évite d'interpréter erronément certaines observations macro-économiques

1. Dans un premier temps, nous décrirons quelques grands traits de l'évolution du contexte économique du Luxembourg et de l'endettement, depuis 1985.
2. Nous examinerons ensuite les caractéristiques des ménages qui ont une plus ou moins forte propension à s'endetter. On parlera ici de la « proportion » des ménages endettés.
3. Nous examinerons ensuite les déterminants des variations des « taux d'endettement » mesurés par le rapport entre le montant mensuel à rembourser et le revenu mensuel net disponible. Quels ménages s'endettent le plus lourdement?
4. Cette question débouche logiquement sur le problème du « surendettement » ou plus exactement sur le problème du « risque de surendettement ». Pour des raisons qui seront développées brièvement, nous préférons parler d'un risque plutôt que d'un « seuil » de surendettement.

Quelques tableaux ont été rassemblés en annexe. Pour plus de détails, on peut se reporter à un ensemble de documents publiés par la division d'étude des ménages du CEPS.

1. Evolution du contexte économique depuis 1985

Entre 1985 et 1989, cinq années de croissance économique se succèdent au Luxembourg ainsi qu'en témoigne l'évolution du P.I.B.. L'année 1990 manifeste les premiers signes d'un ralentissement qui se poursuit en 1991.

Comment évolue la consommation des ménages et leurs investissements dans leur logement au cours de cette même période?

1.1 Les dépenses de consommation

La croissance de la richesse du pays a été soutenue notamment par l'évolution de la consommation des ménages qui évolue, elle-même, en fonction de l'évolution du revenu moyen dont disposent les ménages.

Une première réforme fiscale, en 1987, a permis aux revenus des ménages de connaître une première hausse très sensible (+ 11% par rapport à l'année précédente, en francs constants). La même année, la consommation des ménages augmente de 5% pour 2.7 et 2.6% au cours des deux années précédentes.

Le ralentissement de la croissance économique, à partir de 1990, aurait peut-être été plus sensible si, en 1991, une seconde réforme fiscale n'avait pas provoqué un effet analogue. Le revenu mensuel moyen des ménages augmente de 6.7% par rapport à l'année précédente alors que la croissance annuelle des deux années antérieures s'établissait à 3.8 et 3.4%. L'impact de cette nouvelle hausse des revenus est considérable: les dépenses de consommation des ménages s'élevaient cette fois de 6.5% par rapport à l'année précédente.

1.2 Les dépenses de logement

En matière de logement, les autorisations de bâtir connaissent une première accélération en 1988 et une seconde en 1990. Elles augmentent respectivement de 23.2% en 1988 et de 27.3% en 1990. Il s'ensuit que les montants annuels des crédits immobiliers concédés aux ménages voient pratiquement leur volume doubler entre 1989 et 1991 par rapport aux trois années précédentes.

Si on prend en compte le fait que l'année 1991 se caractérise par une véritable flambée des prix des terrains à bâtir au Grand Duché de Luxembourg, on comprend aisément que *le montant* de la dette hypothécaire des ménages connaisse une hausse spectaculaire en 1991: il augmente de 16.5% en un an alors que la croissance annuelle moyenne n'est que de 8% au cours des cinq années précédentes. Ceci ne signifie pas que *le taux* d'endettement hypothécaire de chaque ménage s'élève: on n'oubliera pas que les revenus des ménages ont également augmenté au même moment.

Durant cette même année 1991, le montant de l'endettement des ménages pour des biens de consommation ralentit nettement sa croissance après avoir connu un essor très considérable au cours des années qui ont suivi la première réforme fiscale (88 - 90).

Le résultat est évident.

- La proportion des ménages endettés ne cesse de croître. Elle passe de 41.3% en 1985 à 56.9% en 1991.
- Le taux d'endettement des ménages atteint, en 1991, son plus haut niveau depuis 1985: 12.1% du revenu mensuel net disponible des ménages pour 9% en 1985.

C'est ici que les données micro-économiques permettent d'éviter des interprétations erronées.

Cette croissance du taux d'endettement « des ménages luxembourgeois pris dans leur ensemble » n'est qu'une illusion d'optique « macro-économique ».

Ce n'est pas le taux d'endettement des ménages endettés qui augmente.

C'est la proportion des ménages endettés qui augmente et qui entraîne, par un effet purement mécanique, le taux moyen d'endettement de l'ensemble de la population vers le haut (il y a moins de ménages sans dette).

2. La propension à s'endetter

Quels sont les ménages qui manifestent la plus forte propension à s'endetter?

Les ménages qui ont la plus forte propension à s'endetter sont avant tout des ménages dont les revenus sont composés pour plus de 90%, des revenus du travail.

On peut, ensuite, distinguer trois grandes catégories de ménages.

1. Les ménages qui n'ont pas ou plus d'enfant en âge de scolarité et dont les revenus sont composés essentiellement des revenus de leur travail: dans cette catégorie de ménages c'est **le montant des revenus** qui favorise l'endettement.
2. Les ménages qui ont des enfants et qui disposent d'allocations familiales en plus de leurs revenus professionnels: dans cette catégorie, c'est le fait d'être **propriétaire et plus jeune** qui favorise la propension à s'endetter.
3. Enfin, lorsque les revenus du travail ne représentent plus qu'une partie de revenus, parce des pensions ou d'autres transferts publics commencent à entrer dans la composition des revenus, la propension des ménages à s'endetter diminue en même temps que **l'importance relative des revenus du travail** dans la composition du revenu mensuel net disponible.

En réalité deux facteurs sont à l'oeuvre derrière ces différents éléments:

- l'âge du chef de ménage et
- la part relative des revenus du travail dans le revenu mensuel net disponible.

Ces deux facteurs sont précisément les éléments moteurs de l'endettement. Plus le chef de ménage est jeune, plus il est probable que le ménage soit endetté par des crédits hypothécaires. Plus le nombre d'emplois dans le ménage est élevé plus il est probable que ce ménage soit endetté par des emprunts à la consommation.

On retiendra encore le fait que toutes les classes d'âge de moins de 60 ans sont plus souvent endettées par des crédits hypothécaires que **les générations** qui les ont précédées au même âge. Selon nos données, le crédit hypothécaire aurait ainsi connu une faveur croissante auprès des jeunes et ce phénomène aurait commencé dans **les années 50** (nés au début des années 30, les jeunes avaient 20 à 25 ans entre 1950 et 1955).

Il existe toutefois une exception remarquable: la génération des personnes nées dans l'immédiat après guerre (44 - 49) avait 25 ans entre 69 et 74 soit entre la fin des « golden sixties » et le début d'une longue crise économique. Cette génération s'est beaucoup plus souvent endettée sur le plan hypothécaire que la génération suivante. **Les jeunes qui avaient 25 ans entre 75 et 80** se sont moins souvent endettés pour acquérir leur maison durant cette période marquée par une hausse très brutale de l'inflation, des taux d'intérêt prohibitifs et des emplois instables.

3. Les taux d'endettement

3.1 Le taux d'endettement des ménages endettés aurait plutôt diminué.

Le taux d'endettement d'un ménage se mesure en rapportant le montant mensuel à rembourser au revenu mensuel net disponible du ménage.

Le taux d'endettement de l'ensemble des ménages luxembourgeois semble avoir augmenté entre 1985 et 1991 (9% du revenu mensuel net disponible en 1985 et 12.1% en 1991).

Cette évolution tient uniquement à la multiplication des ménages endettés (41.3% en 1985 et 56.9% en 1991). En effet, **le taux d'endettement des ménages endettés n'a pas changé** tout au long de ces années (21.8% du revenu mensuel net disponible des ménages endettés en 1985 et 21.3% en 1991). Par contre, la multiplication des ménages endettés entraîne mécaniquement une diminution du nombre de ménages sans dette, ce qui entraîne nécessairement une **augmentation du taux d'endettement de l'ensemble de la population**.

Ce phénomène s'observe aussi bien en matière d'emprunts hypothécaires que dans le domaine des emprunts à la consommation:

- 23.9% des ménages remboursent une dette hypothécaire en 1985. Ils sont 34.3% en 1991 mais leur taux d'endettement moyen a plutôt diminué en passant de 18.5% en 1985 à 16.9% de leur revenu disponible en 1991.
- 25.4% des ménages remboursent des dettes de consommation en 1985. Ils sont 40% en 1991 mais leur taux d'endettement moyen a plutôt diminué en passant de 17.9% à 15% au cours de la même période.
- 8% seulement des ménages cumulaient les deux types d'emprunts en 1985. Ils sont 17.5% en 1991 mais leur taux d'endettement moyen est passé de 32.2% à 28.6% de leur revenu mensuel net disponible au cours de cette période.

3.2 Qui est le plus endetté?

Tous les ménages endettés ne supportent pas la même charge. On s'en tiendra ici à cinq observations remarquables.

1. **Les pères et mères isolés ayant charge d'enfants et les ménages non-familiaux** (célibataires, veufs, divorcés, séparés) supportent les taux d'endettement hypothécaire les plus élevés (respectivement 30.1% et 23.5% de leur revenu mensuel net disponible contre une moyenne inférieure à 20% pour les autres types de ménages).
2. **Le cumul des dettes hypothécaires et non-hypothécaires** induit des taux d'endettement beaucoup plus élevés que l'endettement exclusif dans l'un des deux domaines (28.6% du revenu disponible, pour 18.6% en cas d'endettement exclusif par un emprunt hypothécaire et 17.6% en cas d'endettement exclusif par des dettes de consommation).
3. La probabilité qu'un ménage soit endetté pour plus de 30% de son revenu disponible est trois fois plus élevée en cas de cumul des deux types d'emprunt (32.7% des ménages qui cumulent les deux types d'emprunts pour 13.5% en cas d'endettement exclusif par un emprunt hypothécaire et 10.5% en cas d'endettement exclusif par des dettes de consommation).
4. Parmi les ménages qui cumulent les deux types d'emprunts, ce sont encore les pères et mères isolés ayant charge d'enfants et les ménages non-familiaux (célibataires, veufs, divorcés) qui supportent les taux d'endettement les plus élevés (38.6% du revenu disponible contre 28.6% pour l'ensemble des ménages qui cumulent des dettes).

5. Enfin, nous ne sommes pas encore parvenus à identifier les catégories spécifiques de ménages qui supportent les taux d'endettement les plus lourds en matière de crédits à la consommation. Nous avons pu montrer que le *montant* de cette dette est proportionnel au montant des revenus des ménages¹. Ceci n'explique en rien les variations de leurs taux d'endettement.

¹ B. Gailly, 'Revenus et endettement', Document PSELL n°60, Série 'Mode de vie des ménages' n°4, CEPS/Instead, Walferdange, Juin 1994.

4. Le risque de surendettement

Cette analyse débouche logiquement sur le problème des ménages qui risquent de se retrouver en situation de surendettement. Nous aborderons le surendettement sous l'angle du risque plutôt que du fait accompli. Le risque ne signifie pas toujours le surendettement mais l'englobe nécessairement.

Cette approche se justifie pour plusieurs raisons.

1. Les définitions du surendettement varient. Ces définitions ne permettent guère de prendre en compte les locataires qui, n'ayant aucune dette, se trouvent en pratique dans l'impossibilité de payer leur loyer ou d'autres factures.
2. Il existe parfois très peu de distance entre un ménage qui n'est pas encore surendetté et un ménage dont le surendettement est avéré. Le seuil est flou et peut être franchi aisément dans un sens comme dans l'autre. L'idée d'une graduation des risques nous semble donc plus pertinente.
3. Cette graduation des risques permettra de comparer des ménages plus ou moins avancés sur cette échelle, de suivre leur trajectoire dans le temps², la durée de leur passage dans la zone à haut risque, les phénomènes associés à l'entrée et à la sortie de cette zone (voire d'envisager des voies de prévention différenciées).

Nous avons donc développé un indice composite permettant de situer les ménages dans différentes zones de risque³. Signalons simplement deux points importants.

1. Il est bien entendu que la zone à haut risque comprend notamment les ménages qui n'ont pas pu honorer certaines factures au cours de l'année. Elle n'est pas composée uniquement de ménages dont les revenus sont faibles. On y trouve aussi des ménages plutôt aisés dont le taux d'endettement est élevé. Les dettes de consommation pèsent particulièrement lourd dans le budget de ces derniers.

² Le dispositif de l'étude effectuée par la division d'étude des ménages au Luxembourg (Panel Socio-économique « Liewen zu Léizeburg ») permet de suivre un échantillon représentatif constitué des mêmes ménages et des mêmes personnes d'années en années et d'attribuer progressivement à chaque ménage et à chaque personne l'ensemble des informations récoltées à leur sujet.

³ L'indice utilisé dans l'étude « 1985-1990, endettement et risques de surendettement » B. Gally, Série 'Mode de vie', Document PSELL N° 57, janvier 1994, n'est plus d'actualité. Il a été remplacé par un nouvel indice dont les premiers éléments de validation sont présentés dans le Document de Recherche N° 9426 (non publié mais disponible).

2. D'autre part, un ménage peut se trouver dans une zone à haut risque de surendettement sans avoir atteint le célèbre taux d'endettement de 33% du revenu mensuel. Ce taux est trop souvent présenté comme un « seuil de sécurité » généralisé alors qu'il peut s'appliquer à des revenus dont les montants peuvent varier largement.

Cet indice permet de confirmer certains résultats que nous avons déjà observés en 1990 à l'aide d'un indice plus rudimentaire⁴.

- **Les locataires qui remboursent des dettes de consommation et les locataires sans dette** alimentent plus souvent que les autres ménages la population des ménages à haut risque de surendettement,
 - les locataires sans dette lorsque leur niveau de vie est très bas
 - les locataires endettés lorsqu'ils cumulent un faible niveau de vie, un taux d'endettement trop élevé pour leurs revenus et une pratique d'épargne beaucoup plus rare que l'ensemble de la population.
- **Les ménages cumulant les deux types d'emprunts** (hypothécaires et non-hypothécaires) viennent ensuite. Ceux d'entre eux qui présentent un haut risque de surendettement se caractérisent par un niveau de vie supérieur mais plus variable que celui des locataires. Leur taux d'endettement est particulièrement élevé et leur épargne est extrêmement rare. La gestion de leur budget mensuel ne semble pas encadrée de contraintes et de limites volontaires.

⁴ B. Gailly « 1985-1990, endettement et risques de surendettement » *op. cit.*

Synthèse

Dans le contexte économique actuel, il semble qu'une hausse des revenus des ménages favorise immédiatement leur propension à consommer et parallèlement leur propension à s'endetter, tantôt pour des biens de consommation tantôt en vue d'accéder à la propriété de leur logement. Ceci s'est vérifié aussi bien en période de croissance qu'en période de ralentissement économique.

Suite à cette évolution l'endettement de l'ensemble des ménages semble s'élever. En réalité cette croissance de l'endettement des ménages reflète simplement le fait que la proportion des ménages endettés ne cesse d'augmenter et qu'il existe donc de moins en moins de ménages sans dette. Mais le taux d'endettement des ménages endettés tend plutôt à diminuer depuis 1985 parce que leurs revenus augmentent plus vite que le montant mensuel qu'ils doivent rembourser.

Quels sont les facteurs qui déterminent la probabilité qu'un ménage s'endette ?

En matière hypothécaire, les jeunes ménages sont plus souvent endettés que leurs aînés et d'autre part, depuis les années 50, chaque classe d'âge de 5 ou 6 ans s'endette plus souvent que la classe d'âge qui l'a précédée au même âge.

Il existe une exception. Les jeunes qui ont eu 25 ans entre 1975 et 1980 se sont moins souvent endettés (à cet âge là) que la génération précédente et que la génération suivante: les chocs pétroliers aidant, l'inflation galopait et les taux d'intérêt étaient prohibitifs.

En matière de biens de consommation, c'est le nombre d'emplois dans le ménage qui détermine la probabilité que les ménages s'endettent.

Qui sont les ménages les plus endettés ?

Les parents isolés ayant charge d'enfants et les ménages non-familiaux (divorcés, veufs) supportent le **taux d'endettement hypothécaire** le plus élevé.

Les ménages cumulant des dettes hypothécaires et non-hypothécaires supportent les taux d'endettement global le plus élevé.

Les ménages à haut risque de surendettement sont:

- les **locataires sans dette** lorsque leur niveau de vie est très bas,
- les **locataires endettés** cumulant un faible niveau de vie, un taux d'endettement trop élevé pour leurs revenus et une épargne très rare,
- les **ménages cumulant les deux types d'emprunts** (logement et consommation) ayant un niveau de vie moyen, un taux d'endettement très élevé et une épargne très rare.

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau 1. Repères macro-économiques 1985 - 1990
(en francs constants, 1985)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
% de croissance du PIB aux prix du marché (variations annuelles en %)(1)	2.9	4.8	2.9	5.7	6.7	3.2	3.1
Consommation des ménages (variations annuelles en %)(1)	2.7	2.6	5.0	3.9	3.9	4.0	6.5
Revenu mensuel net disponible des ménages (variations annuelles en %)(2)		6.6	11.0	5.4	3.8	3.4	6.7

(1) Source: STATEC

(2) Source: PSELL 1991

Tableau 2. Repères macro-économiques 1985 - 1990
(en francs constants, 1985)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Montants annuels des crédits immobiliers aux ménages (en millions)(en Flux de 1986) (3)		14 948	18 568	22 244	27 176	29 841	34 936
Autorisations de bâtir (variations annuelles en %)(1)	12.7	-1.5	15.6	23.2	16.2	27.3	17.3
Crédits hypothécaires: montant mensuel à rembourser (taux de croissance cumulé)(2)	100.0	100.9	110.7	124.3	136.7	148.0	172.4

(1) Source: STATEC

(2) Source: PSELL 1991

(3) Source: Rapport de la commission du bâtiment, mars 1993 (IML, CFEF). Il s'agit des nouveaux crédits et non du cumul des crédits alloués d'années en années.

Tableau 3. Repères macro-économiques 1985 - 1990
(en francs constants, 1985)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Crédits non-hypothécaires montant mensuel à rembourser (taux de croissance cumulé)(2)	100.0	120.7	135.6	167.9	172.8	187.8	190.7
Proportion de ménages endettés (taux de croissance cumulé)(2)	100.0	107.3	114.7	124.9	124.9	130.9	137.8
Taux d'endettement des ménages(2)	9.0%	9.8%	9.2%	11.1%	10.7%	11.1%	12.1%

(2) Source: PSELL 1991

Tableau 4: L'endettement par un crédit hypothécaire: effets de l'âge et des générations

Profils des ménages	Nombre de ménages	dont: endettés en 1991	endettés en 1985
1. C.M. locataire de la résidence principale	458	6.3%	0.0%
2. C.M. > de 60 ans propriétaire	468	3.1%	2.9%
3. C.M. < de 60 ans sans travail, propriétaire	125	17.5%	18.1%
4. C.M. 54 à 59 ans travail, propriétaire	89	34.3%	16.3%
5. C.M. 48 à 53 ans travail, propriétaire	157	47.9%	32.7%
6. C.M. 42 à 47 ans travail, propriétaire	185	75.6%	55.9%
7. C.M. 36 à 41 ans travail, propriétaire	186	71.9%	80.4%
8. C.M. 30 à 35 ans travail, propriétaire	153	86.9%	76.3%
9. C.M. < 30 ans travail, propriétaire	84	91.4%	78.9%
Total échantillon	1904	34.3%	23.8%

Source: PSELL 1991

Tableau 5: Profils des ménages endettés par des crédits non-hypothécaires

Profils des ménages	Nombre de ménages	dont: endettés en 1991	endettés en 1985
1. Pas d'emploi dans le ménage	536	10.9%	2.5%
2. 1 emploi dans le ménage	835	42.0%	27.8%
3. 2 emplois dans le ménage	443	65.3%	44.2%
4. 3 emplois et plus dans le ménage	90	70.6%	49.2%
Total échantillon	1904	40.1%	25.4%

Source: PSELL 1991

Tableau 6: Vue générale sur l'endettement : fréquences et taux

	Endettement total			
	1985	1987	1989	1991
Proportion de ménages endettés	41.3%	47.5%	51.6%	56.9%
Leur taux d'endettement	21.8%	19.5%	20.7%	21.3%

	Crédits hypothécaires			
	1985	1987	1989	1991
Proportion de ménages endettés	23.9%	26.3%	29.5%	34.3%
Leur taux d'endettement	18.5%	16.3%	16.5%	16.9%

	Crédits non-hypothécaires			
	1985	1987	1989	1991
Proportion de ménages endettés	25.4%	30.9%	37.7%	40.1%
Leur taux d'endettement	17.9%	16.1%	15.5%	15.0%

	Cumul des emprunts			
	1985	1987	1989	1991
Proportion de ménages endettés	8.0%	9.7%	15.6%	17.5%
Leur taux d'endettement	32.2%	25.5%	28.8%	28.6%

source: PSELL 1991

Pour plus d'informations

Documents disponibles au CEPS:

« 1985-1990. ENDETTEMENT ET RISQUES DE SURENDETTEMENT », Série 'Mode de vie des ménages', PSELL N° 57, B. Gailly. CEPS/Instead, Walferdange, janvier 1994.

« REVENUS ET ENDETTEMENT » Série 'Mode de vie des ménages', PSELL N° 60, B. Gailly. CEPS/Instead, Walferdange, juin 1994.

- paru récemment:

« EVOLUTION DES REVENUS DES MENAGES 1985-1990 ». PSELL N° 56, P. Hausman. CEPS/Instead, Walferdange, février 1994.

- paraît régulièrement:

« Population et Emploi », Bulletin d'informations démographiques et sociales, collaboration du STATEC (Inst. nat. de stat.), de l'I.G.S.S. (Inspect. Générale de le Secur. Sociale) et du CEPS.

« PSELL Info », Bulletin d'informations du Panel Socio-Economique « Liewen zu Lëtzeburg - Vivre au Luxembourg ».

Tous ces documents peuvent être obtenus en s'adressant au

Tél: 00 352 33 32 33- 531

Fax: 00 352 332705 (A. Kerger)